

11 Le 13e salaire ou la gratification sera versé(e) le avec % du salaire total à cotisation AVS

Le 13e salaire ou la gratification n'est ni convenu(e) contractuellement ni usuel(le) dans l'entreprise

12 Des cotisations à la prévoyance professionnelle (LPP) ont-elles été prélevées sur le salaire?

oui non

Si oui, indiquez le nom de l'assureur LPP _____

13 A quelle caisse de compensation AVS l'entreprise est-elle affiliée? (nom et numéro de la caisse)

14 Est-ce que des allocations pour enfant ou des allocations de formation ont été versées ?

oui Nombre d'allocations pour enfant Nombre d'allocations de formation

non pour quelle raison? _____

15 L'activité se poursuit-elle?

oui, pour une durée indéterminée

oui, probablement jusqu'au

non, qui a résilié?

Quand? Pour quelle date?

16 Motif de la résiliation du rapport de travail _____

17 La personne assurée, son(sa) conjoint(e) ou partenaire enregistré(e) a-t-elle(il) une participation financière à l'entreprise ou occupe une fonction dirigeante (par ex. actionnaire, membre du conseil d'administration d'une SA ou associé, gérant d'une Sàrl, etc.) ? oui non

18 Revenu d'une activité lucrative **indépendante**

(Le revenu doit être attesté dans le mois où l'assuré a réalisé le travail.)

Revenu brut	CHF	} Prière de joindre la preuve de ces indications
Frais de matériel et de marchandise	- CHF	
Total intermédiaire	CHF	
Déduction forfaitaire: 20% du total intermédiaire	- CHF	
Gain intermédiaire à prendre en considération	CHF	<u>.....</u>	

L'employeur / la personne exerçant une activité indépendante est tenu(e) de fournir des renseignements dignes de foi (art. 88 LACI; 28 LPGA).

Lieu et date _____

Adresse complète de l'employeur/de la personne indépendante
Signature valable/Timbre de l'entreprise

N° de téléphone _____

N° REE _____

Code de la
branche économique _____

Remarque

Nous vous remercions de répondre de manière complète à toutes les questions. Vous nous évitez ainsi de devoir demander des renseignements complémentaires.